

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 936.161

Dispositif amovible d'éclairage électrique de wagons-jouets.

M. GASTON TISSOT résidant en France (Seine-et-Oise).

Demandé le 19 novembre 1946, à 16^h 31^m, à Paris.

Délivré le 16 février 1948. — Publié le 12 juillet 1948.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Cette invention a pour objet un dispositif amovible d'éclairage électrique de wagons-jouets.

Au dessin annexé qui représente à titre d'exemple non limitatif une forme d'exécution de l'invention :

Fig. 1 est une vue longitudinale d'un wagon équipé du dispositif ;

Fig. 2 en est une vue latérale ;

Fig. 3 représente le support de l'ampoule électrique ;

Fig. 4 est en plan vu par-dessous le frotteur.

Le dispositif se compose essentiellement d'un frotteur et d'un support de l'élément d'éclairage.

Le frotteur (fig. 4) est constitué d'une planchette en bois ou autre matière non conductrice 1 sur laquelle est fixée par vissage ou autre moyen, une lamelle métallique 2 formant frotteur. La planchette 1 est fixée (fig. 1) sous le plancher du wagon, la lamelle frottante 2 étant, comme connu, en contact avec le rail 3. De cette lamelle part un fil conducteur 4 alimentant l'ampoule 5 (fig. 2 et 3) qui est maintenue dans un support conformé comme indiqué en fig. 3 et qui est formé par un fil continu 6 con-

ourné et offrant en son milieu une torsade formant douille à vis 7, une plaquette isolante 8 servant de support à ce fil 6. La largeur du contournement 9 du fil est égale à la largeur intérieure du wagon, de manière à pouvoir être glissé le long de ce wagon et être placé en tel endroit désiré.

L'ampoule a un de ses pôles réuni par le fil conducteur 4 au frotteur 2, l'autre pôle étant réuni par le fil 10 à la masse, ou si on dispose une pile à l'intérieur du wagon, au pôle correspondant de cette pile.

RÉSUMÉ :

1° L'application d'un frotteur en contact avec le rail et relié à une ampoule électrique pour l'éclairage d'un wagon-jouet ;

2° Un support en fil contourné selon la largeur intérieure du wagon, et comportant en son milieu une torsade formant douille pour le support de la lampe ;

3° Un fil formant le support mobile de la lampe et douille de vissage de cette dernière.

GASTON TISSOT.

Par procuration :
Office PICARD.

FIG. 1

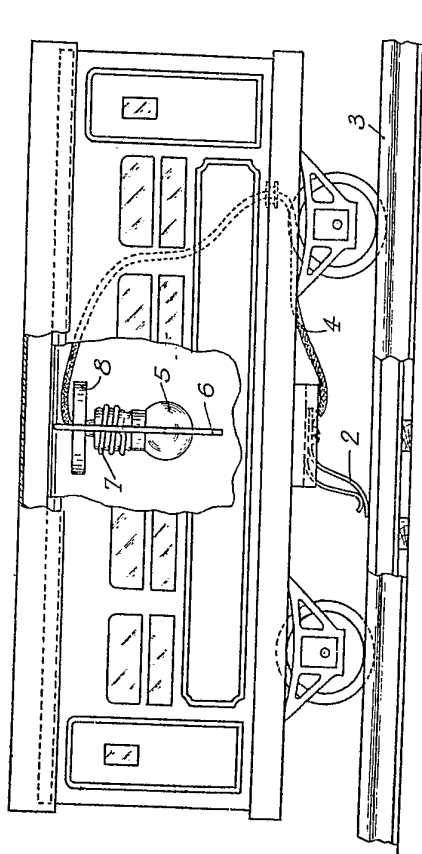


FIG. 2

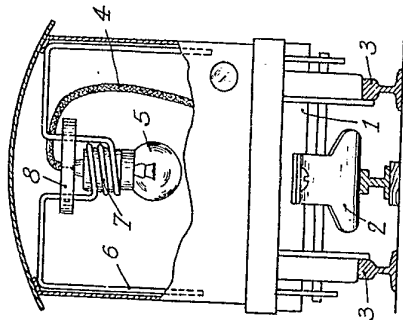


FIG. 3

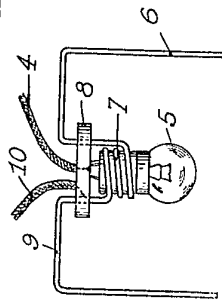


FIG. 4

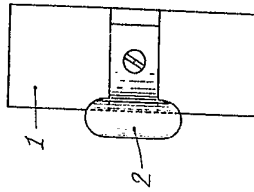


FIG. 1

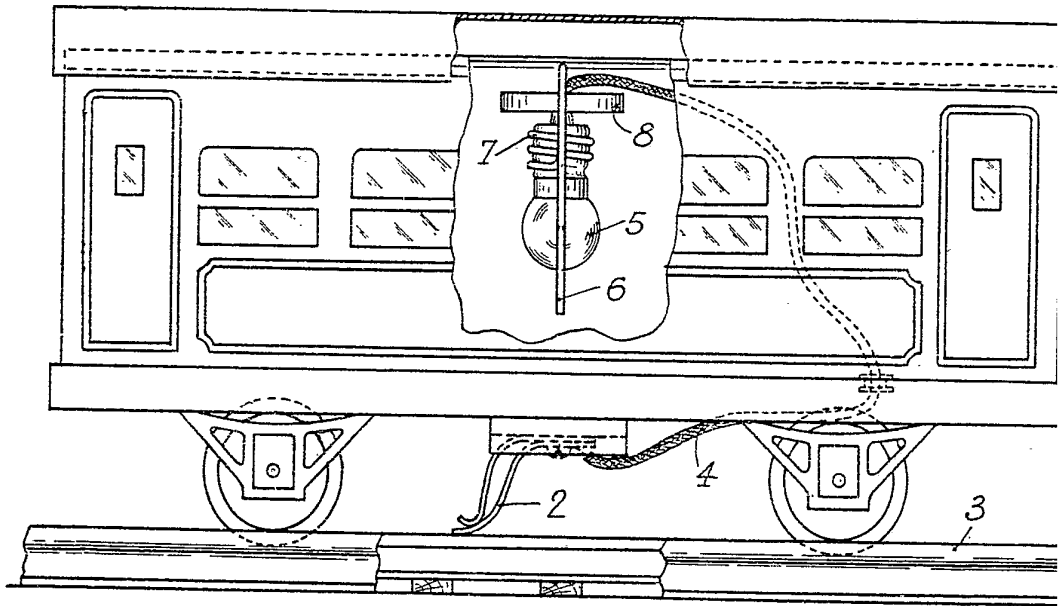


FIG. 3

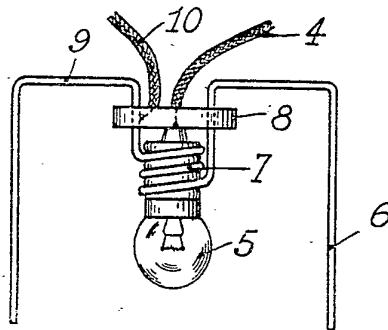


FIG. 2

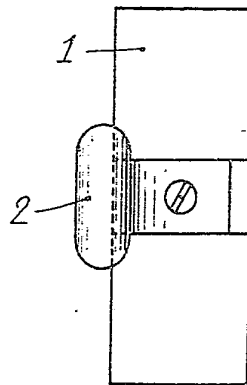
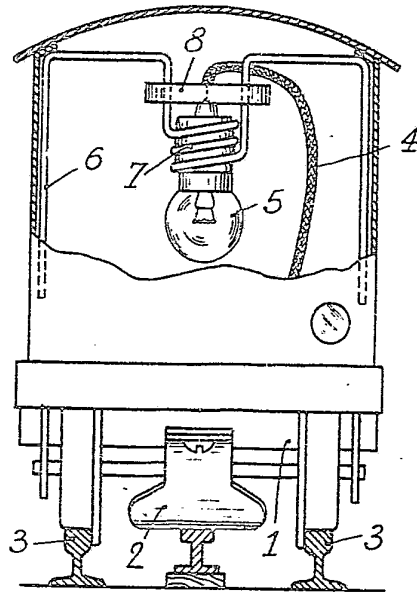
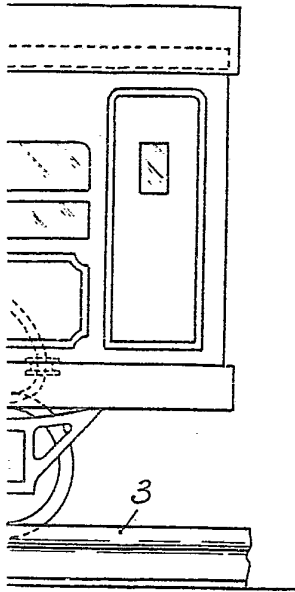


FIG. 4